



OBERHERGHEIM - FLASH INFOS

Le Maire, les membres du conseil municipal et les employés communaux vous souhaitent un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année!

Battues de chasse 2025 / 2026

THURWALD (vers Rouffach)

Lot de chasse n° 1

- ◊ Samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025
- ◊ Samedi 3 et dimanche 4 janvier 2026
- ◊ Samedi 31 janvier 2026
et dimanche 1er février 2026

HARTWALD (vers Rustenhart)

Lot de chasse n° 3

- ◊ Dimanche 21 décembre 2025
- ◊ Dimanche 11 janvier 2026
- et Dimanche 1er février 2026



Taille d'hiver

Taille de fructification sur haie fruitière et taille d'entretien sur hautes tiges (fruits à pépins) :

**Samedi 10 janvier 2026 à 14h au verger communal
d'OBERHERGHEIM**



Déneigement

Lors d'épisodes neigeux, on appelle à la prudence de tous, que l'on soit sur la route ou sur les trottoirs.

L'action de notre service technique municipal et de notre prestataire de service en charge du déneigement est déclenchée dès lors que la situation météorologique le nécessite.

Quelques rappels utiles : Le salage et le déneigement à Oberhergheim n'est pas de l'unique ressort des services municipaux puisque l'entretien des routes départementales est de la compétence de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Relèvent de ce cadre les rues Principale, de Rouffach et d'Hirtzfelden. Toutefois, nous anticipons très souvent l'intervention de la CeA afin de garantir dans une certaine mesure la praticabilité de notre voirie communale dans son ensemble.

Nos interventions sont faites uniquement sur le domaine public. Les rues, les accès privés et les lotissements non encore versés dans le domaine public communal car non achevés ne peuvent pas être pris en compte par nos services (puisque n'étant pas sur le domaine public).

Rappelons à ce titre que chacun est également responsable du bon entretien du trottoir devant chez lui, et tout particulièrement en période de gel ou de neige.

Concernant le déneigement, il faut en moyenne plus de 3 mètres pour que le tracteur équipé de sa lame puisse évoluer en toute sécurité. En fonction des rues, le stationnement des véhicules au bord des trottoirs peut, par exemple, poser souci au passage des véhicules de déneigement et différer ou rendre impossible celui-ci. Il convient donc d'être prévoyant, de faciliter le passage de la lame.

Vigilance - Cambriolage

Des faits suspects et cambriolages ont été signalés à Oberhergheim et dans les villages voisins.

Les bons réflexes : contacter la gendarmerie d'Ensisheim 03 89 81 01 30 pour signaler les caractéristiques physiques et/ou la plaque d'immatriculation du véhicule d'une personne au comportement suspect.

Observez si des signes particuliers apparaissent sur vos arbres, clôtures... Ce sont des codes de repérage des malfaiteurs.

Civisme - Appel au respect des biens communaux

La commune tient à informer les habitants qu'elle constate, depuis plusieurs semaines, une recrudescence de vols sur notre commune. Plusieurs décos installées pour embellir le village ont été dérobées (schtroumpfs entrée Sud..), ainsi que deux panneaux d'information situés rue de Hirtzfelden et au carrefour de la rue Principale.

Ces actes sont d'autant plus regrettables qu'ils portent atteinte au travail des bénévoles qui consacrent leur temps et leur savoir-faire à créer ces décos pour embellir notre village . Le remplacement des panneaux d'informations engendre des coûts évitables pour la collectivité et mobilise inutilement les services municipaux.

Nous appelons chacun au civisme et au respect des biens publics. Si vous êtes témoin d'un comportement suspect ou disposez d'informations pouvant aider à identifier les auteurs, nous vous invitons à en informer la mairie.

Par ailleurs, concernant les incivilités, les agents communaux constatent quotidiennement des déchets abandonnés — bouteilles de vin blanc en plastique et divers détritus — le long des routes en direction de Hirtzfelden et de la gravière. Chaque citoyen est responsable de ses déchets : ils doivent être déposés dans les poubelles, les points d'apport volontaire ou à la déchèterie. Il est important de rappeler que les agents municipaux ne sont ni présents pour ramasser les déchets laissés volontairement, ni pour régler des problèmes d'incivilité.

La commune vous remercie pour votre vigilance et votre solidarité, essentielles pour préserver le cadre de vie de tous.

Un petit rappel de la législation s'impose :

Vol de biens publics

Le vol de biens appartenant à la commune est un délit puni par la loi (Article 311-1 du Code pénal, 311-3 pour la peine de base, 311-4-2 pour les biens publics ou d'intérêt général).

Ces actes peuvent entraîner des poursuites, avec des peines allant jusqu'à **3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende**, selon les faits et les circonstances.

Les équipements publics, décos, panneaux ou mobilier sont financés par la collectivité : leur détérioration ou leur disparition pénalise l'ensemble des habitants.

Collecte du tri sélectif et horaires d'accueil de la déchetterie - fin d'année

La collecte du tri sélectif dans notre commune le jeudi 25 est reportée au samedi 27 décembre 2025.(cf calendrier)

Rappel : les sacs sont à sortir la veille au soir des jours de collecte.

Les déchetteries intercommunales d'Ensisheim et d'Oberhergheim seront fermées les 24 et 31 décembre, à partir de midi. Elles seront également fermées les jours fériés.

De plus, une fermeture exceptionnelle aura lieu le mardi 23 décembre en raison d'une coupure d'électricité (intervention d'ENEDIS).

A noter également, que les bureaux de la communauté de communes seront exceptionnellement fermés les après-midis des 24 et 31 décembre.



Distribution des sacs de tri et bio-déchets

La prochaine distribution aura lieu le **samedi 10 janvier 2026 de 9h à 12h** à l'atelier communal (rue de l'III).

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer à cette date, vous pouvez déléguer une personne de votre entourage pour les chercher à votre place munie du coupon ci-dessous.

**Distribution de sacs de tri et sacs bio-déchets
du samedi 10 janvier 2026 de 9h à 12h
Coupon uniquement pour une délégation**

Je soussigné (nom et prénom) Adresse

ne suis pas disponible pour récupérer les sacs. Aussi je déliegue M. ou Mme pour les chercher à ma place.

1 lot de sacs bio-déchets / 1 rouleau de sacs de tri

Signature :

Ouverture de la Micro-crèche

La micro-crèche "Les Chérubins d'Oberhergheim", située 37 rue Principale au sein du pôle Santé, vient d'ouvrir ses portes le lundi 13 octobre 2025.

L'établissement accueillera simultanément 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

L'équipe pluridisciplinaire, composée de professionnelles expérimentées et diplômées de la petite enfance, se tient à votre disposition afin de vous apporter des renseignements sur la structure et les modalités de demande d'inscription. Elle vous informe :

« Le projet pédagogique construit par l'équipe sera axé sur la libre motricité et l'accès quotidien à la nature. L'aménagement de l'espace et les actes de la vie quotidienne encourageront l'autonomie des enfants.

Enfin, les espaces seront créés et des actions éducatives seront menées selon le rythme et les besoins de chaque enfant. L'équipe professionnelle proposera chaque jour des repas frais, équilibrés et réalisés sur place. De plus, nous avons fait le choix de travailler avec des produits consommables répondant à une charte de qualité comme le label Ecocert.

N'hésitez pas à nous contacter, au plaisir de vous rencontrer ! »

Contact : Les Chérubins d'Oberhergheim – 37 rue Principale – 09 55 70 33 94 – 06 95 88 28 58.

Site internet : oberhergheim@les-cherubins.com



Palmarès des maisons fleuries

Le jury du traditionnel concours des Maisons Fleuries a sillonné les rues de notre village pour admirer les réalisations florales des habitants inscrits, cette année encore il a rencontré un bel écho avec 18 foyers participants.

La tournée s'est déroulée sous le regard attentif de Madame Régine AMBIEHL, conseillère municipale à Rustenhart, et Madame Nicole HEGY, adjointe à la commune d'Oberentzen, qui componaient le jury.

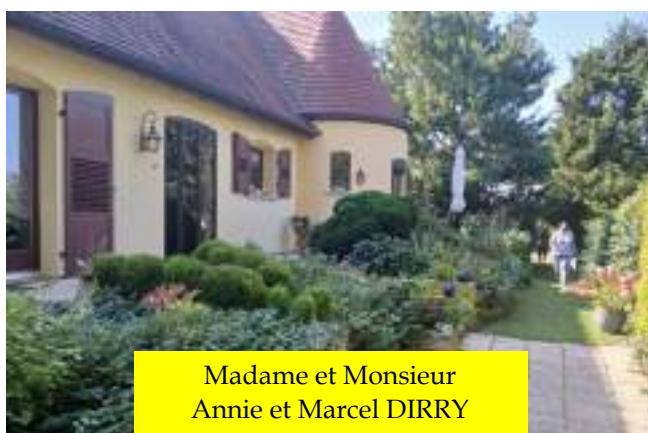
Voici les trois premiers lauréats :



Madame Séverine WACKER
et Monsieur Joris LAMOTTE



Madame et Monsieur
Sylvie et Jean-Marc GHISALBERTI



Madame et Monsieur
Annie et Marcel DIRRY

Les trois premiers lauréats ont chacun reçu un bon d'achat de 50 € valable chez le maraîcher LUTZ de Biltzheim, tandis que les quinze autres participants ont obtenu un bon d'achat de 25 €, également utilisable chez le maraîcher LUTZ à Biltzheim.

Les 15 autres participants récompensés sont :

M. et Mme Benoît ZAMBEAUX, M. et Mme Christian MONTALBETTI, M. et Mme Hubert SUTTER, M. et Mme Denis GASPER, M. et Mme Jean-Louis SCHEMMEL, M. et Mme Joseph VANROYEN, M. et Mme Théophile SCHELCHER, M. et Mme Henri EHRSAM, Mme Françoise SCHIRRER, M. et Mme Bernard ZIMMERMANN, M. et Mme Gilbert BALLY, M. et Mme Christian DELLA-VEDOVA, M. et Mme Paul HEGY, Madame Jacqueline ESCHBACH, Mme Marie-Claire WOLFF.

Au-delà de l'aspect esthétique, ce concours met en avant l'engagement des habitants pour un village accueillant, vivant et fleuri.

Chèque Énergie 2025 : ne passez pas à côté !

Le chèque énergie, mis en place par l'État, est une aide financière destinée aux ménages modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité, de gaz ou certains travaux de rénovation énergétique.

Voici les informations essentielles pour 2025 :

Quand vais-je recevoir mon chèque énergie ?

L'envoi des chèques énergie débutera à partir du 3 novembre 2025 pour les bénéficiaires identifiés automatiquement.

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, vous pouvez vérifier votre éligibilité et faire une demande **avant le 28 février 2026**.

Comment faire la demande ? Deux options s'offrent à vous :

1. Demande en ligne (recommandée)

Rendez-vous sur www.chequeenergie.gouv.fr en créant votre compte avec votre numéro fiscal.

Téléversez une seule pièce justificative :

→ Votre facture d'électricité (de moins de 3 mois) à votre nom, indiquant le numéro PDL/PRM et l'adresse de consommation.

2. Demande par courrier

Contactez l'assistance au 0 805 204 805 (appel gratuit) pour obtenir un numéro de ticket.

Complétez le formulaire disponible :

→ Sur le site officiel, dans l'onglet « Documents disponibles »

→ Dans les espaces France Services

Envoyez votre dossier à l'ASP avec :

Formulaire complété

Copie d'un justificatif d'identité



CHÈQUE ENERGIE 2025

DEMANDE À EFFECTUER AVANT LE 28 FÉVRIER 2026

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site dédié mis en place par les pouvoirs publics :

www.chequeenergie.gouv.fr



territoire d'énergie ALSACE

Attestation de Contrat d'électricité (moins de 3 mois)

Copie de votre avis d'impôt (année N-2)

Jusqu'à quand utiliser le chèque ?

Utilisation possible jusqu'au 31 mars 2027.

Les protections associées (ex. : interdiction de coupure) sont valables jusqu'au 30 avril 2026 (effet rétroactif au 1^{er} avril 2025).

Besoin d'aide ?

Site officiel : www.chequeenergie.gouv.fr

Assistance téléphonique : 0 805 204 805 (service & appel gratuit)



Fermeture exceptionnelle de la Mairie

La Mairie sera exceptionnellement fermée :
**du mercredi 24 décembre, à partir de midi
au vendredi 2 janvier 2026 inclus**



DÉCEMBRE

JANVIER

Dim 14 Concert de Noël
à 16h
organisé par l'harmonie

Jeu 18 Bus France Service
13h30 à 16h30 – Mairie

CHORALE: Les réservations pour le nouveau spectacle de variétés démarrent le 20 décembre prochain.
(<https://chorale-oberhergheim.fr/>)

Sam 10 Crémation des sapins
+ repas uniquement sur réservation
à partir de 17h
caserne des pompiers

Sam 10 Distribution sacs de tri
et bio-déchets
de 9h à 12h – Atelier communal

Mar 23 Collecte de sang
de 16h à 19h30 – salle des fêtes

organisée par l'amicale des
Donneurs De Sang
d'Oberhergheim-Biltzheim

Mer 24 Messe en famille - Veillée de Noël
18h00 – Eglise St Léger

Sam 10 Taille d'hiver
14h - Verger communal

Sam 31 1^{re} représentation de la pièce
D'Flitterwucha à 20h à la salle des fêtes –
Association Ell Damm Theater
(prochaines dates : 01/02, 06/02, 07/02,
14/02, 15/02)

MAIRIE
Adresse provisoire :
30 rue de l'Ill
(Officielle 72 rue Principale)
68127 OBERHERGHEIM

Horaires d'ouverture :
Lundi 17h-19h
Mardi à vendredi 10h-12h
03 89 49 45 05
mairie@oberhergheim.fr

Directeur de publication :
Corinne SICK

Rédacteurs :
Stéphanie KÄRGER,
Line HAEGY,
Sabine TRAWALTER,
Stéphanie MEY,
Philippe LAPP,
Agnès LICHTLÉ,
Vanessa SUTTER

N° ISSN 3001-4700